

NUMÉRO 2 - 2026

JOURNAL MUNICIPAL



**SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK
MUNICIPALITÉ DE KIAMIKA**

WWW.KIAMIKA.CA

Mot de la mairesse

Mélanie Grenier

Chers citoyens, chères citoyennes,

Avec l'arrivée du beau temps, je souhaite prendre un instant pour vous adresser quelques mots.

Le printemps est enfin bien installé et l'été approche à grands pas. C'est une période que j'apprécie particulièrement, où notre municipalité reprend vie et où l'on peut pleinement profiter de tout ce qui fait la beauté de notre coin de pays.

Je tiens également à remercier sincèrement notre équipe des travaux publics, qui travaille avec beaucoup de dévouement depuis le début du printemps. Le nettoyage des rues, la réparation des nids-de-poule et les différents travaux d'entretien demandent beaucoup d'efforts, et leur travail contribue grandement à la qualité de vie dans notre municipalité. Ces interventions se poursuivront au cours des prochaines semaines afin d'améliorer encore davantage notre réseau routier.

L'été 2026 sera particulièrement dynamique, avec plusieurs projets importants qui verront le jour. Parmi ceux-ci, la démolition et la reconstruction de notre nouvelle patinoire. Des travaux d'amélioration auront également lieu dans le Sentier écologique du ruisseau du diable ainsi que sur le sentier de vélo, en plus d'un nouvel aménagement à notre halte nautique.

Durant cette période, je vous remercie à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

Comme toujours, notre été sera aussi animé par de belles activités rassembleuses. En premier lieu, l'inauguration du parc intergénérationnel du lac François, l'exposition de voitures anciennes et enfin la fête des récoltes et artisans seront encore une fois des occasions privilégiées de se retrouver et de célébrer ensemble.

Je vous souhaite un magnifique été rempli de soleil, de moments heureux et de belles découvertes dans notre belle municipalité.

Au plaisir de vous croiser au détour d'une activité, d'un événement ou simplement dans notre quotidien.



100 ans ! Valmore Lemire

Cette année, notre municipalité a le privilège de souligner un événement tout à fait exceptionnel : l'un de nos citoyens célèbre son 100e anniversaire.

Ce moment marquant est l'occasion de rendre hommage à une vie riche d'expériences et de souvenirs. Atteindre un siècle de vie est un accomplissement remarquable qui inspire respect et admiration.

Au nom de toute la municipalité, nous lui adressons nos plus sincères félicitations!

BRUNCH DE LA MAIRESSE

MERCI

Pour votre
participation

À nos
commanditaires



La Municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des citoyens qui ont participé à la toute première édition du brunch de la mairesse qui a eu lieu le 15 mars dernier. Votre présence en grand nombre et vos commentaires positifs confirment que cette activité répond à un réel besoin de rassemblement dans notre communauté.

Nous souhaitons également souligner l'implication remarquable de la mairesse, des membres du conseil municipal ainsi que des employés municipaux, qui ont contribué au succès de cet événement en offrant un service attentionné dans une ambiance conviviale, rappelant l'esprit d'un brunch de cabane à sucre.

Un merci tout particulier à nos précieux commanditaires : **la Laiterie des Trois Vallées pour les produits laitiers, la Ferme avicole de Kiamika pour les œufs, ainsi que la Ferme Gilbert St-Germain pour les pommes de terre.** Leur contribution a été essentielle à la réussite de l'évènement.

Rappelons que les profits générés lors de ce brunch seront entièrement versés au nouveau comité municipal dédié à la revitalisation du parc Clément St-Jean. Ce comité aura pour mission de développer des idées et de mettre en place des actions afin d'améliorer cet espace au bénéfice des familles et des jeunes de notre municipalité.

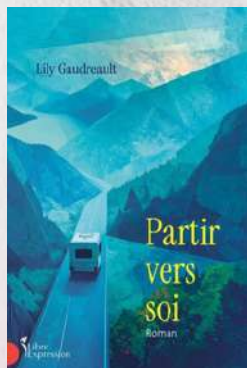
Encore une fois, merci à tous pour votre participation et votre engagement. Ce premier succès donne le ton pour les éditions à venir.



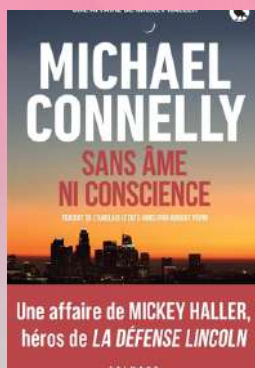
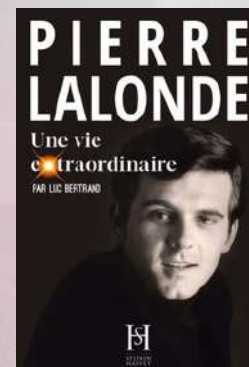
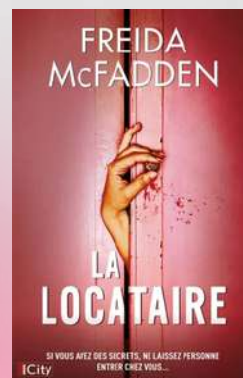


VOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

NOUVEAUTÉS ADULTES POUR LE PRINTEMPS



DES LIVRES POUR TOUS



HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mardi 12h30 à 15h30
Mercredi 18h00 à 20h00
Samedi 9h00 à 13h00
 819-585-3225 poste 8224
loisirs@kiamika.ca

C'est le temps des rénovations !

N'oubliez pas votre permis avant de commencer.



1. Pourquoi un permis ?

Pour assurer la sécurité, la conformité aux normes et protéger la valeur de votre propriété.



2. Travaux nécessitant un permis :

- Construction
- Agrandissement
- Aménagement des berges
- Aménagement paysager
- Captage des eaux
- Démolition
- Galerie, perron, patio
- Installation d'un puits
- Installation piscine, spa
- Installation de clôture
- Rénovation
- Entrée véhiculaire



3. Sans permis ?

Peinture et travaux d'entretien mineurs uniquement.



4. Comment faire ?



Prenez rendez-vous au
819 585-3225 Poste 8223



ou écrivez à
urbanisme@kiamika.ca



Visitez **www.kiamika.ca**
pour les formulaires.

RIDL

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

5 juillet 2026



Nous souhaitons rappeler aux citoyens que la collecte des encombrants aura lieu une seule fois cette année, soit la semaine du **5 juillet 2026.**

Les encombrants devront être déposés en bordure de la route au plus tard le dimanche 5 juillet. Avant de disposer de vos objets, nous vous invitons à consulter l'aide afin de vérifier quels articles sont acceptés et de connaître les meilleures options pour en disposer.

Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)

La collecte des Résidus Domestiques Dangereux se tiendra jeudi le **2 juillet de 8 h à 17h.**

L'endroit pour déposer vos RDD est situé directement derrière la salle municipale, au 4 ch. Valiquette.

Pour
Kiamika

La collecte DES ENCOMBRANTS

Régie intermunicipale
des déchets de la Lievre

5

Date :
5 JUILLET
2026

Matières acceptées

Cuisinière, laveuse, sècheuse,
vieux meubles, chauffe-eau, bain,
douche, évier, lavabo, toilette

Matières refusées

Les matières recyclables, organiques, résiduelles et
résidus verts. Les sacs de plastique opaques de
toutes les couleurs (peu importe son contenu). Le
béton, l'asphalte, le ciment, le bardau et le gyp/roc.
Les appareils avec du fréon, les pneus, les
ordinateurs, les téléviseurs, les téléphones, la
peinture, les huiles usées et les produits dangereux

Quantité totale
permise en
bordure de
la route

3 m3

Les matériaux de construction

1 m3 de matériaux de construction
sont acceptés en bordure de route.
Ils devront être calculé dans le 3 m3
total permis.

Co-collecte de bois
Tous les objets de
bois devront être
mis à part des autres
encombrants

Informations
(819-623-7382
ou
info@ridl.ca

Avant
de jeter

prenez Recyclerie

RECYCLERIE
zoneéco



- Réduisez l'enfouissement
- Soutenez un organisme local
- Encouragez le développement de compétences

Vos articles encore en bon
état peuvent être revalorisés
et servir à quelqu'un d'autre!

Offrez-leur une seconde vie!

- 4, rue Godard
Mont-Laurier
- Lundi au mercredi de
12 h à 16 h 45
- Dépot en tout temps
dans les conteneurs
situés à l'extérieur

Besoin d'un coup de
main pour le transport?
Contactez-nous!
819 440-5491

SÉCURITÉ PUBLIQUE



DU NOUVEAU POUR VOS FEUX EXTÉRIEURS : CE QU'IL FAUT SAVOIR !

La Municipalité de Kiamika, de concert avec les autres municipalités membres de la Régie de sécurité incendie et civile Hautes-Laurentides (RSICHL), procède à l'harmonisation de sa réglementation concernant les feux à ciel ouvert.

L'objectif est simple : assurer la sécurité de tous, protéger notre environnement et prévenir les incendies sur notre beau territoire.

Le foyer avec pare-étincelle : toujours sans permis, Bonne nouvelle ! Vous pouvez continuer de profiter de vos feux de foyer sans formalités administratives, à condition d'utiliser un foyer conforme. Pour être considéré comme tel, votre foyer doit :

- Être stable, en bon état et situé à au moins 3 mètres de tout matériau combustible.
- Être muni d'un pare-étincelle dont les orifices mesurent moins d'un centimètre carré.
- Les flammes ne doivent pas dépasser 1 mètre de hauteur.

Feux à ciel ouvert : un permis est désormais requis.

Pour tout autre type de feu (nettoyage de terrain, feu de camp sur sol nu, branches, etc.) **allumé entre le 15 mars et le 15 novembre, l'obtention d'un permis est obligatoire.**

C'est gratuit : Le permis est sans frais. Où l'obtenir ?

Vous pouvez le remplir directement en ligne sur le site web de la municipalité ou vous présenter au bureau municipal pendant les heures d'ouverture.

Délai : Les demandes doivent être faites du lundi au vendredi.

Les règles d'or pour un feu sécuritaire

Que vous ayez un permis ou non, certaines règles de gros bon sens s'appliquent en tout temps :

- Le feu doit être sous la surveillance constante d'un adulte.
- Il est strictement interdit de brûler des rebuts de construction (bois traité, plastique, peinture, etc.).
- Aucun feu ne doit être allumé si les vents dépassent 20 km/h.

Vérifiez toujours l'indice d'inflammabilité de la **SOPFEU** avant d'allumer.



Note importante :

En cas d'intervention du service incendie pour un feu non conforme, des frais d'intervention pourraient être facturés au responsable, en plus des amendes prévues au règlement.



À LA DÉCOUVERTE DE NOS ÉLUS: ils ont répondu à nos questions.

Diane Imonti, conseillère



Quels sont vos objectifs ou priorités pour votre mandat?

En siégeant à la RIDL, j'espère pouvoir aider à augmenter notre apport collectif en matière de récupération. Continuer à servir la population, tant par le support au choix de bons employés qu'à celui du respect de nos budgets et de la sécurité de tous dans notre belle région.

Qui êtes-vous? : Parlez-nous un peu de vous.

Mon père était italien, ma mère canadienne et elle passait ses étés à l'Ascension, d'où est originaire sa famille. Quant à mon père, il a construit ici en 1948. À l'époque, la route n'était pas asphaltée, à partir de St-Jovite : fallait aimer Kiamika!

J'ai travaillé en comptabilité et en gestion, dans deux bureaux de comptable et, pour la majeure partie de ma carrière, pour Desjardins.

Qu'est-ce qui vous a motivé à vous présenter en politique municipale?

Le besoin de m'impliquer dans ma région, d'élargir mes connaissances et de relever de nouveaux défis.

Apprendre à les connaître autrement

Quels sont vos loisirs et intérêts?

Passionnée de découvertes et de grands espaces, notre conseillère aime voyager hors des sentiers battus. Parmi ses destinations coup de cœur figurent la **Namibie et la Tanzanie**, qu'elle affectionne pour leurs paysages spectaculaires, leur faune exceptionnelle et la résilience des populations locales.

Grande amatrice de golf, elle n'hésite pas à raconter avec humour qu'elle s'est fracturé la cheville l'an dernier en mettant le pied dans un trou sur le terrain... qui n'était même pas celui où sa balle avait atterri!

Elle apprécie également les activités de plein air comme la chasse, la pêche et la randonnée. Lorsqu'on lui demande un endroit à découvrir absolument, elle recommande sans hésiter le magnifique lac O'Hara, à la frontière de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, tout en rappelant que, bien sûr, Kiamika demeure un endroit de choix au Québec.

Enfin, parmi ses souvenirs de voyage les plus amusants, elle raconte qu'à sa toute première visite à Pékin, elle a dû indiquer le chemin à son chauffeur de taxi, qui s'était égaré en retournant vers l'hôtel.



ÉVÈNEMENTS À VENIR...

1

INAUGURATION DU PARC INTERGÉNÉRATIONNEL du Lac François

SAMEDI 11 JUILLET
À partir de 11 heures

Localisation :
Au coin du chemin Saint-François
et du chemin du Lac-François

 **HOT-DOGS**
(servis à midi)
par la mairesse
et les conseillers

 **MAQUILLAGE
POUR ENFANTS**
(11h30 à 13h30)

 **MUSIQUE
D'AMBIANCE**

 **CÉLÉBRATION
DES NOUVEAUX ARRIVANTS**
2024-2025

Venez découvrir votre nouveau parc !

MERCI À NOS PARTENAIRES

2

16^e ÉDITION 2026

EXPO KIAMIKA

SAMEDI 15 AOÛT 2026 9h30 à 16h30
Inscription exposants : 9h à 12h
PARC UBALD-PRÉVOST (4 ch. Valiquette, Kiamika)

ENTRÉE GRATUITE

ATTRACTIONS

 VOITURES ANCIENNES	 MACHINERIES AGRICOLLES ANTIQUES	 VÉHICULES RÉCRÉATIFS ANTIQUES	 VOITURES DE LUXE RÉCENTES	 KIOSQUES D'ARTISANS	 VENTE DE GARAGE
--	---	--	--	---	---

SERVICES

 BAR & NOURRITURES	 JEU GONFLABLE	 MAQUILLAGE POUR ENFANTS	 ANIMATION / MUSIQUE	 PRIX DE PRÉSENCE
---	---	---	---	--

*Beau temps, mauvais temps,
nous vous attendons en grand nombre !*
loisirs@kiamika.ca

3

Fête des RÉCOLTES et ARTISANS de KIAMIKA

**SAMEDI
12
SEPTEMBRE
2026**

**PARC
UBALD-PRÉVOST**
4 ch. Valiquette, Kiamika

◆ **MARCHÉ PUBLIC**
12 h - 17 h ◆ **SOUPER MÉCHOUI** ◆ **SPECTACLE MUSICAL**

COMITÉ DES LOISIRS

LE CAFÉ TRICOT

UN SUCCÈS!



Chaque mardi après-midi, de septembre à juin, le rez-de-chaussée du 3 ch. Valiquette s'anime d'une énergie particulière. De 13h à 16h, le Café Tricot ouvre ses portes. En moyenne, ce sont entre quinze et vingt femmes qui se retrouvent autour des tables, aiguilles à la main, pour tricoter, jaser et partager bien plus que de simples points de maille. Au-delà des projets personnels de tricot, les participantes s'encouragent mutuellement, partagent leurs astuces et apprennent les unes des autres.

Toutes s'accordent à dire que le Café Tricot est un groupe formidable. L'entraide et la bonne humeur est toujours au rendez-vous. C'est un espace où l'on vient pour le plaisir de se retrouver, de créer et de partager un bon moment autour d'un café.

Et la bonne nouvelle, c'est qu'il y a toujours de la place pour de nouvelles adeptes ! Que vous soyez une tricoteuse expérimentée ou une débutante désireuse d'apprendre, le Café Tricot vous accueillera à bras ouverts.

RETOUR SUR L'ATELIER DE PEINTURE

La Municipalité est heureuse d'avoir offert gratuitement à ses citoyens un atelier de peinture sur pot en terre cuite, animé avec passion et générosité par Mme Lou Meilleur.

Les participantes ont eu l'occasion de découvrir une technique artistique originale tout en laissant libre cours à leur créativité. Bien que le groupe ait été composé de cinq participantes, cette formule a permis un accompagnement personnalisé et des échanges enrichissants tout au long de l'activité. Chacune est repartie fière de sa création et très satisfaite de son expérience.

Les commentaires recueillis à la suite de l'atelier ont été très positifs. Plusieurs participantes ont souligné leur intérêt pour ce type d'activité artistique et leur désir de voir davantage d'ateliers de peinture être offerts dans la municipalité.

Devant cet accueil enthousiaste, nous réfléchissons déjà à la possibilité de proposer d'autres ateliers créatifs au cours de la prochaine année. La Municipalité tient à remercier chaleureusement, Mme Lou Meilleur pour son implication ainsi que toutes les participantes qui ont contribué au succès de cette belle activité. Nous espérons pouvoir renouveler l'expérience et continuer à offrir des occasions de découverte, d'apprentissage et de partage à nos citoyens.



HORAIRE DES COURSES

ÉTÉ 2026

PISTE DE COURSE KIAMIKA



OUVERTURE OFFICIELLE

17 MAI

24 MAI

31 MAI



JUIN

7 JUIN

14 JUIN

20-21 JUIN

27-28 JUIN



JUILLET

5 JUILLET

12 JUILLET

19 JUILLET

25-26 JUILLET

(Informations à venir)



AOÛT

2 AOÛT

9 AOÛT

16 AOÛT

23 AOÛT

30 AOÛT



SEPTEMBRE

5 SEPTEMBRE -
Stake 2-3-4 ans CAN-AM

6 SEPTEMBRE -
Open FFA & Fermeture
de la saison

Venez vivre la passion
des courses à Kiamika!





SERVICES ADMINISTRATIFS

Directeur général

Marc-André Bergeron
poste 8221
dg@kiamika.ca

Mairesse

Mélanie Grenier
poste 8231
mairie@kiamika.ca

**Secrétaire-trésorière adjointe et
service de comptabilité**

Sophie Gauthier
poste 8229
adjointe@kiamika.ca

Adjointe administrative

Manon Demers
poste 8225
info@kiamika.ca

Inspecteur en bâtiments et en environnement

Tommy Millette
poste 8223
urbanisme@kiamika.ca

Chargée de projets

Valérie Forget, poste 8232
loisirs@kiamika.ca

Bibliothèque, poste 8224

biblio@kiamika.ca

ADRESSE

*HÔTEL DE VILLE
Municipalité de Kiamika
25, rue Principale
Kiamika (Québec)
J0W 1G0*

tél.: 819-585-3225

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

*Lundi au jeudi
9h à 12h - 13h à 16h
Vendredi
9h à 12h*

DATES DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL - 2026

- 08 juin
- 13 juillet
- 10 août
- 14 septembre
- 19 octobre
- 09 novembre
- 14 décembre

À 19H

**AU SOUS-SOL DE L'HÔTEL DE VILLE
ENTRÉE PAR L'ARRIÈRE DU BÂTIMENT**